

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU TENNIS EN FRANCE

Un écosystème équilibré et vertueux

La Fédération Française de Tennis vient de rendre publique une étude du BIPE sur l'impact économique et social du tennis en France et sur le rôle des Internationaux de France dans cet écosystème.

L'étude démontre que la FFT possède, avec le tournoi de Roland-Garros, un remarquable atout, non seulement pour le tennis français, mais également pour le pays, au travers de ses retombées économiques, des emplois et du rayonnement international générés.

Au total, le tennis est à l'origine d'un chiffre d'affaires annuel global d'environ 2,2 milliards d'euros, dont un milliard d'euros par an en production directe. Les différentes composantes de l'écosystème y contribuent de manière équilibrée : les équipementiers représentent 36% de ces résultats, le tennis amateur 28%, le tennis professionnel 27% et les entités fédérales hors tournois 8%.

Le tennis génère près de 28 000 emplois, répartis sur l'ensemble du territoire qui accompagnent la pratique de près de 1,1 million de licenciés et de 3 millions de pratiquants non licenciés. Le tennis amateur est le premier créateur d'emplois avec 44% de l'ensemble, suivi par le tennis professionnel (31%), les équipementiers (15%) et les entités fédérales (10%).

Enfin, les recettes fiscales liées au tennis français (116 M€) dépassent de 30 M€ les subventions directes dont il peut bénéficier (86 M€).

Deux chiffres pour illustrer l'impact annuel de Roland-Garros : à lui seul, le tournoi a, en 2012, impliqué directement près de 4 700 personnes et généré 289 millions d'euros de PIB, qui ont bénéficié à l'agglomération parisienne à hauteur de 277 millions d'euros.

Les travaux liés à la modernisation du stade Roland-Garros s'élèveront, eux, à 340 millions d'euros, principalement injectés dans l'économie française.

Les résultats et l'analyse de l'étude réalisée par le BIPE, sur l'impact économique et social du tennis en France, sont consultables sur le site www.fft.fr

Paris, le 19 novembre 2013

Le Département Presse de la Fédération Française de Tennis